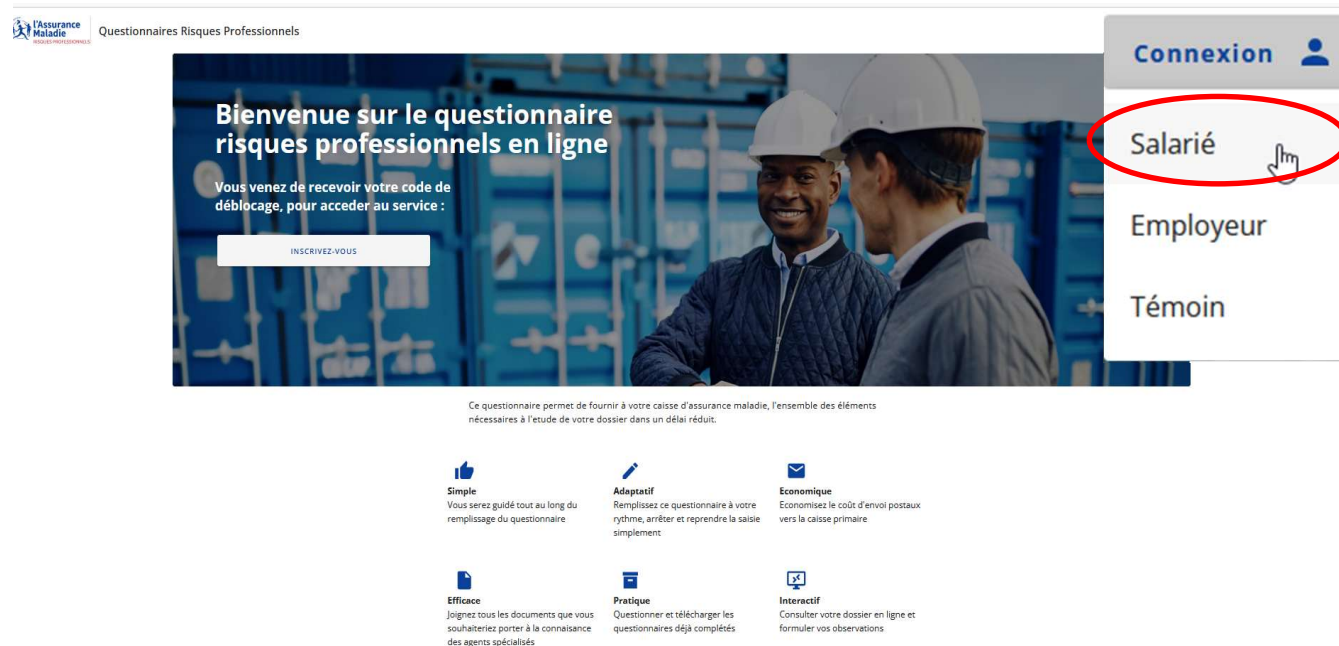


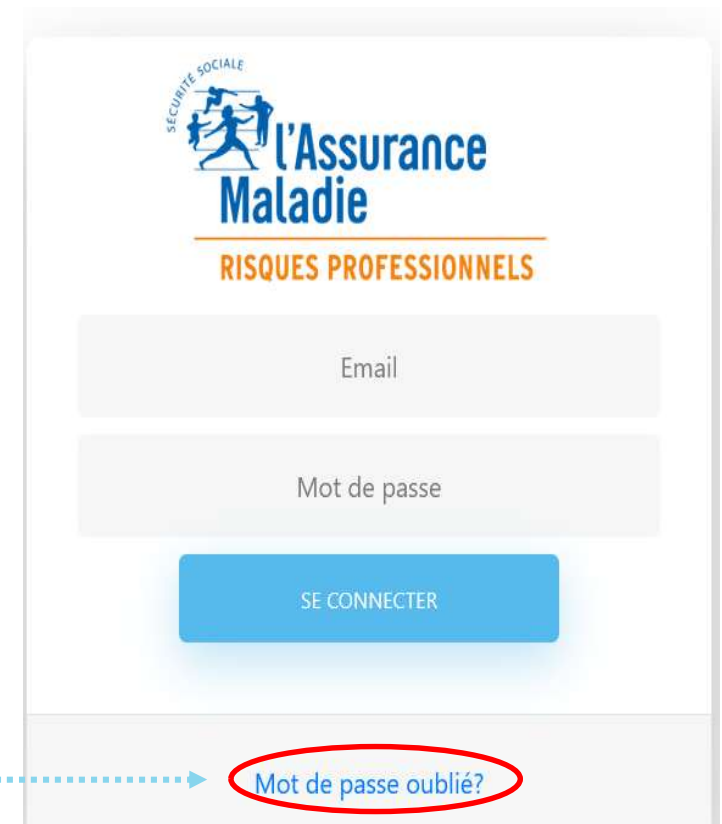
Mot de passe oublié du compte questionnaire risques professionnels

 **ETAPE (0)** : L'assuré se rend sur l'espace de connexion du site
<https://questionnaires-risquepro.ameli.fr/assure/login>



L'assuré clique sur
« **Connexion** »
puis sélectionne
« **Salarié** »

Puis sélectionne
« **Mot de passe
oublié** »



Mot de passe oublié du compte questionnaire risques professionnels

 **ETAPE (1)** : L'assuré renseigne son adresse mail pour réinitialiser son mot de passe

Mot de passe oublié

Renseignez l'adresse mail associée à votre compte afin de réinitialiser votre mot de passe.

Adresse email

RETOUR

ENVOYER

L'assuré **renseigne l'adresse mail** qu'il a enregistré au moment de la création du compte afin de réinitialiser son mot de passe

Consultez vos emails

Si l'adresse indiquée est associée à un compte, vous allez recevoir un lien pour réinitialiser votre mot de passe. Cliquez dessus afin de pouvoir définir un nouveau mot de passe.

Vous n'avez pas reçu d'email ? Vérifiez vos spams ou **envoyer à nouveau un lien de réinitialisation**.

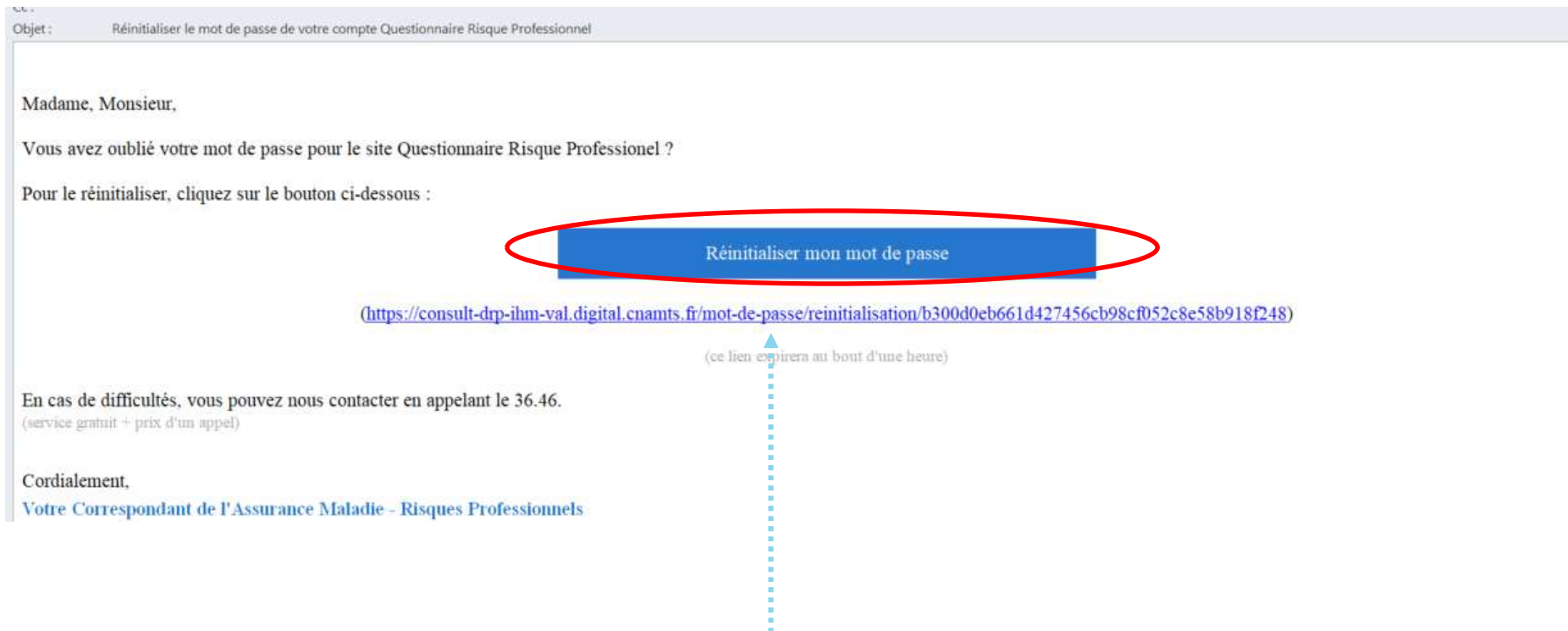
RETOUR

Le message suivant apparaît

Mot de passe oublié du compte questionnaire risques professionnels



ETAPE (2) : L'assuré consulte sa boîte mail et clique sur le mail reçu pour réinitialiser son mot de passe



Une fois le mail réceptionné, l'assuré clique sur le lien présent afin de réinitialiser son mot de passe pour les prochaines connexions

Mot de passe oublié du compte questionnaire risques professionnels



ETAPE (3) : L'assuré enregistre son nouveau mot de passe de connexion

Créer un nouveau mot de passe

L'assuré renseigne son nouveau **mot de passe de connexion**

A noter que le nouveau mot de passe doit avoir :

- Au moins 8 caractères
- Au moins 2 nombres
- Au moins 1 des caractères spéciaux suivant : @\$!%*#?&

Mot de passe

• Au moins 8 caractères ✗
• Au moins 2 nombres ✗
• Au moins 1 caractère spécial (@\$!%*#?&) ✗

Vérification mot de passe

RETOUR

RÉINITIALISER LE MOT DE PASSE



Réinitialisation du mot de passe

Votre mot de passe a bien été modifié.

RETOUR

CONNEXION

Après avoir inscrit le nouveau mot de passe , l'assuré clique sur
« **Réinitialiser le mot de passe** »

La réinitialisation du mot de passe est réussie, l'assuré peut se connecter à son compte avec son nouveau mot de passe